

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 22539
Numéro SIREN : 518 676 192
Nom ou dénomination : Centrale Eolienne de l'Osière

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2019 sous le numéro de dépôt 54677

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 04-07-2019

N° DE DEPOT : 054677

N° GESTION : 2009B22539

N° SIREN : 518676192

DENOMINATION : Centrale Eolienne de l'Osière

ADRESSE : 4 rue Euler 75008 Paris

MILLESIME : 2018



Etats financiers et notes annexes



Comptes clos au 31 décembre 2018

CENTRALE EOLIENNE DE L'OSIERE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
(Ex Parc Eolien Marin des Basses)

ETATS FINANCIERS

BILAN ACTIF					
<i>Montants en euros</i>	Brut	Amort/dépr	31/12/2018	31/12/2017	Var (€)
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	20 498 440	(3 021 089)	17 477 351	19 580 359	(2 103 008)
Installations techniques, mat. et out. indu	10 768 972	-	10 768 972	10 150 898	618 074
Installations générales, agencements et d	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique et mob	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	31 267 412	(3 021 089)	28 246 323	29 731 258	(1 484 934)
Participations évaluées par mise en équiv	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Dépôts et cautions	981 919	-	981 919	-	981 919
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	981 919	-	981 919	-	981 919
ACTIF IMMOBILISE	32 249 331	(3 021 089)	29 228 242	29 731 258	(503 015)
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-	-
En cours de production	-	-	-	-	-
Stocks et En-cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	396 489	-	396 489	1 217 567	(821 077)
Autres créances	231 132	-	231 132	3 814 705	(3 583 573)
Créances	627 621	-	627 621	5 032 272	(4 404 650)
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-
Disponibilités et divers	686 882	-	686 882	3 895 143	(3 208 261)
Disponibilités et divers	686 882	-	686 882	3 895 143	(3 208 261)
Charges constatées d'avance	64 171	-	64 171	13 447	50 723
Charges à répartir	-	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT	1 378 674	-	1 378 674	8 940 862	(7 562 187)
TOTAL ACTIF	33 628 005	(3 021 089)	30 606 917	38 672 119	(8 065 203)

BILAN PASSIF			
<i>Montants en euros</i>	31/12/2018	31/12/2017	Var (€)
Capital social	10 000	10 000	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-	-	-
Réserve légale	-	-	-
Autres réserves	-	-	-
Report à nouveau	(828 448)	(41 141)	(787 307)
Résultat de l'exercice	(1 470 977)	(787 307)	(683 670)
Situation nette	(2 289 426)	(818 448)	(1 470 977)
Subventions d'investissement	-	-	-
Amortissements dérogatoires	1 948 805	749 475	1 199 331
CAPITAUX PROPRES	(340 620)	(68 974)	(271 646)
Provisions pour risques	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-
Provisions pour litiges	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 655 889	23 755 417	1 900 472
Emprunts et dettes financières divers	4 580 855	5 183 001	(602 146)
Dettes financières	30 236 744	28 938 418	1 298 326
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	403 508	9 797 879	(9 394 371)
Dettes sociales	-	-	-
Dettes fiscales	307 285	4 796	302 489
Autres dettes	-	-	-
Dettes courantes	710 793	9 802 675	(9 091 882)
DETTES	30 947 537	38 741 093	(7 793 556)
Produits constatés d'avance	-	-	-
Ecart de conversion passif	-	-	-
TOTAL PASSIF	30 606 917	38 672 119	(8 065 203)

COMPTE DE RESULTAT			
<i>Montants en euros</i>	31/12/2018	31/12/2017	Var (€)
Production vendue d'électricité	3 054 591	552 055	2 502 536
Production vendue de services	-	-	-
Ventes de marchandises	-	-	-
Chiffre d'affaires	3 054 591	552 055	2 502 536
Production stockée	-	-	-
Production immobilisée	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	-	-	-
Autres produits	19	2	18
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 054 610	552 057	2 502 553
Achats Stockés	-	-	-
Variation de stock (en-cours de production)	-	-	-
Achats de marchandises	-	-	-
Variation de stock	-	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-	-
Autres achats et charges externes	(447 403)	(93 869)	(353 533)
Charges externes	(447 403)	(93 869)	(353 533)
Impôts, taxes et versements assimilés	(170 507)	(345)	(170 162)
Salaires et traitements	-	-	-
Charges sociales	-	-	-
Charges de personnel	-	-	-
Dotations aux amortissements sur immobilisations	(2 103 008)	(918 081)	(1 184 927)
Dotations aux amortissements sur charges d'exploitation	-	-	-
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	-
Dotations d'exploitation	(2 103 008)	(918 081)	(1 184 927)
Autres charges	(1)	(19)	18
CHARGES D'EXPLOITATION	(2 720 918)	(1 012 313)	(1 708 605)
RESULTAT D'EXPLOITATION	333 692	(460 257)	793 948
Produits financiers de participations	-	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-
Autres produits financiers	-	-	-
Produits financiers	-	-	-
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-	-
Intérêts et charges assimilés	(721 390)	(243 087)	(478 303)
Différences négatives de change	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-
Charges financières	(721 390)	(243 087)	(478 303)
RESULTAT FINANCIER	(721 390)	(243 087)	(478 303)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(387 698)	(703 344)	315 646
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	118 326	665 511	(547 185)
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-
Produits exceptionnels	118 326	665 511	(547 185)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(2 275)	-	(2 275)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(1 199 331)	(749 475)	(449 856)
Charges exceptionnelles	(1 201 605)	(749 475)	(452 131)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 083 279)	(83 964)	(999 315)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	(1 470 977)	(787 307)	(683 670)

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les dispositions de la législation française et aux principes et méthodes généralement admis en France, et en conformité du règlement ANC N°2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, ainsi que l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite et dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

A la date de clôture, les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social, du fait de pertes antérieures que la société a cumulées avant son passage en phase d'exploitation. Toutefois, le principe de continuité d'exploitation a été appliqué car la société, qui vient de démarrer son activité, bénéficie du soutien de son actionnaire et s'attend à une rentabilité d'exploitation dans les années à venir.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué de la vente d'électricité à la société EDF OBLIGATION D'ACHAT.

Immobilisations corporelles et immobilisations en cours

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. L'amortissement comptable est calculé sur la durée de vie économique prévue de l'immobilisation et selon le mode de consommation des avantages économiques liés.

Les principales catégories sont :

- Construction : de 15 ans en linéaire
- Installations techniques, matériel et outillages industriels : de 15 à 20 ans en linéaire ou dégressif

Les immobilisations éligibles à l'amortissement dégressif sont amorties en linéaire et font l'objet d'un amortissement dérogatoire pour la différence correspondant à l'application du coefficient dégressif. Cet amortissement dérogatoire est comptabilisé en exceptionnel.

La durée (15 ou 20 ans) est fixée selon la technologie utilisée et en fonction de l'échéance du contrat d'obligation de rachat de l'électricité par la société EDF OBLIGATION D'ACHAT.

A la clôture, si le chantier a démarré mais qu'il n'est pas achevé (la centrale n'a pas été mise en service), les coûts liés à la construction sont comptabilisés en immobilisations en cours à leur coût d'acquisition. Aucun amortissement n'est pratiqué avant la mise en service.

Les coûts d'emprunt liés à la phase de construction (intérêts bancaires notamment) sont inclus dans les immobilisations corporelles. Ces coûts sont amortis au même rythme que l'immobilisation à laquelle ils sont rattachés.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées de comptes de trésorerie bloqués et des comptes de réserve (Debt Service Reserve Account ou DSRA). Ces DSRA correspondent à des disponibilités gardées en réserve au cas où le projet ne générerait pas suffisamment de trésorerie pour rembourser les échéances à court terme de la dette.

Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale à la fin de la prestation de services. Elles sont dépréciées le cas échéant pour tenir compte des éventuelles difficultés de recouvrement. Ces créances sont dépréciées au cas par cas sur la base notamment de la solvabilité des clients.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement représentent les emplois temporaires de trésorerie placés en SICAV et/ou en FCP de trésorerie. Elles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition. Lors des cessions, les plus ou moins-values sont calculées selon la méthode FIFO.

Une provision est constituée si la valeur liquidative est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes.

Provisions pour démantèlement

Pour les installations éoliennes et solaires, des provisions pour démantèlement / déconstruction sont constituées, en fonction des conditions liées à l'occupation des terrains ou des toitures définies dans les baux à long terme. Les provisions sont appréciées en fonction des baux définissant l'état des terrains lors de leur restitution et en fonction du coût probable lorsque l'opération de démantèlement / déconstruction incombe à la société.

Dettes

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS

Les états financiers ainsi que les annexes aux comptes annuels de ce document sont présentés en euros (€) sauf indication contraire.

Informations générales

Centrale Eolienne de l'Osière (« la société ») est une Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) enregistrée et domiciliée en France. Son siège est situé 4 rue Euler - 75008 Paris.

Activité et faits marquants

La société a pour objet l'exploitation de moyens de production d'électricité d'origine éolienne (terrestre).

La société a été immatriculée le 09 décembre 2009.

La société exploite un parc éolien d'une puissance cumulée de 14 MW.

Un financement bancaire a été contractualisé auprès d'un établissement de crédit.

Evénements post-clôture

Néant.

DETAIL DES COMPTES

IMMOBILISATIONS BRUTES	31/12/2017	Acquisitions	Cessions	31/12/2018
Logiciels	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	20 498 440	-	-	20 498 440
Installations techniques, mat. et out. industriels	10 150 898	618 074	-	10 768 972
Installations générales, agencements et divers	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	30 649 338	618 074	-	31 267 412
Titres de participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Dépôts et cautions	-	981 919	-	981 919
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	981 919	-	981 919
TOTAL	30 649 338	1 599 993	-	32 249 331

AMORTISSEMENTS / DEPRECIATIONS	31/12/2017	Dotations	Reprises	31/12/2018
Logiciels	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations en-cours	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	(918 081)	(2 103 008)	-	(3 021 089)
Installations techniques, mat. et out. industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements et divers	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	(918 081)	(2 103 008)	-	(3 021 089)
Titres de participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Dépôts et cautions	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	(918 081)	(2 103 008)	-	(3 021 089)

STOCKS ET EN-COURS DE PRODUCTION	31/12/2017	Augment.	Dimin.	31/12/2018
Stocks	-	-	-	-
En-cours de production	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

ECHÉANCES DES CREANCES	31/12/2018	< 1 an	> 1 an	Dont entrep. liées	
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Titres de participations	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Dépôts et cautions	981 919	-	981 919	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Total de l'actif immobilisé	981 919	-	981 919	-	-
En-cours de production	-	-	-	-	-
Stocks	-	-	-	-	-
Clients	396 489	396 489	-	-	-
Personnel, sécurité soc. et autres org. sociaux	-	-	-	-	-
Etat - Taxes sur la valeur ajoutée	94 092	94 092	-	-	-
Etat - Autres impôts et taxes	-	-	-	-	-
Débiteurs divers	137 040	137 040	-	-	-
Total de l'actif circulant	627 621	627 621	-	-	-
Charges constatées d'avance	64 171	64 171	-	-	-
Charges à répartir	-	-	-	-	-
TOTAL	1 673 711	691 792	981 919	-	-
DETTES FINANCIERES	31/12/2018	31/12/2017	Var (€)	Var (%)	
Emprunts	25 651 519	23 755 036	1 896 483	8%	
Intérêts courus sur emprunts	-	382	(382)	-100%	
Autres dettes financières	4 580 855	5 183 001	(602 146)	-12%	
Concours bancaires	4 370	-	4 370	0%	
TOTAL	30 236 744	28 938 418	1 298 326	4%	

Un financement bancaire a été contractualisé auprès d'un établissement de crédit.

Les apports en compte-courant sont rémunérés au taux de 5%.

DETTES COURANTES	31/12/2018	31/12/2017	Var (€)	Var (%)
Fournisseurs et comptes rattachés	403 508	9 797 879	(9 394 371)	-96%
Dettes sociales	-	-	-	0%
Dettes fiscales	307 285	4 796	302 489	6307%
Autres dettes	-	-	-	0%
Produits constatés d'avance	-	-	-	0%
TOTAL	710 793	9 802 675	(9 091 882)	-93%

ECHÉANCES DES DETTES	31/12/2018	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Dont entrep. liées
Emprunts	25 651 519	1 462 244	6 020 754	18 168 521	-
Intérêts courus sur emprunts	-	-	-	-	-
Concours bancaires	4 370	4 370	-	-	-
Autres dettes financières	4 580 855	-	-	4 580 855	-
Fournisseurs et comptes rattachés	403 508	403 508	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-	-
Dettes sociales	-	-	-	-	-
Dettes fiscales	307 285	307 285	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-	-
TOTAL	30 947 537	2 177 407	6 020 754	22 749 376	-

CHIFFRE D'AFFAIRES	31/12/2018	31/12/2017	Var (€)	Var (%)
Prestations de services	-	-	-	0%
Vente d'électricité	3 054 591	552 055	2 502 536	453%
Chiffre d'affaires autres	-	-	-	0%
Ventes de marchandises	-	-	-	0%
TOTAL	3 054 591	552 055	2 502 536	453%

AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	31/12/2018	31/12/2017	Var (€)	Var (%)
Autres charges	(9 187)	30 661	(39 848)	-130%
Etudes & Sous-traitance	5 414	-	5 414	0%
Honoraires	18 621	8 076	10 545	131%
Maintenance	278 476	21 270	257 206	1209%
Voyages et déplacements	-	-	-	0%
Locations et charges	62 329	18 047	44 281	245%
Assurances	28 351	14 477	13 874	96%
Informatique et télécom	2 867	1 213	1 655	136%
Frais bancaires	403	125	278	222%
Assistance administrative	26 249	-	26 249	0%
Prestation de supervision	33 879	-	33 879	0%
TOTAL	447 403	93 869	353 533	377%

Ce poste n'appelle pas de commentaires particuliers.

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

Capitaux propres

Les capitaux propres ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

Capitaux propres	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Capital social ou individuel	10 000			10 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserve légale				
Autres réserves				
Report à nouveau	(41 141)		787 307	(828 448)
Résultat de l'exercice	(787 307)	(1 470 977)	(787 307)	(1 470 977)
Subventions d'investissement				
Amortissements dérogatoires	749 475	1 199 331		1 948 805
TOTAL	(68 974)	(271 646)		(340 620)

Le capital de la société est composé de 10 000 actions d'une valeur unitaire de 1,00€.

AUTRES INFORMATIONS

Compte personnel de formation (CPF) et Droit individuel à la formation (DIF)

La société n'a employé aucun salarié au cours de l'exercice.

Engagements hors bilan

Engagement reçu : Dans le cadre du contrat d'achat d'électricité, EDF OA est encore engagé à hauteur de 38389635 euros pour la durée restante du contrat. Engagement donné : Dans le cadre du contrat pluriannuel de maintenance de la centrale, la société est encore engagée à hauteur de 4045597 euros pour la durée restante du contrat.

Consolidation

Les comptes de la société sont inclus par intégration globale dans les comptes consolidés de la société Impala SAS – 4, rue Euler 75008 Paris.

Centrale Eolienne de l'Osière
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10 000€
Siège social : 4 rue Euler - 75008 Paris
518 676 192 RCS Paris

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 09 avril 2019
Procès-verbal

L'an deux mille dix-neuf,
Le 09 avril 2019,
A 16:45:00,

La soussignée Neoen SA, agissant en qualité de Président de la société « Centrale Eolienne de l'Osière », Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10 000€, divisé en 10 000 actions de 1 euro chacune souscrites en totalité et libérées intégralement ayant son siège social sis au 4 rue Euler - 75008 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 518676192.

Associé unique de la société « Centrale Eolienne de l'Osière » (la « Société »),

Prenant acte de ce que le cabinet Deloitte, Commissaire aux Comptes, dûment convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, est absent et excusé.

Après avoir pris connaissance :

- de la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes,
- des comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexes),
- du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- du texte des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée,
- d'un exemplaire des statuts,
- de l'ordre du jour proposé par le Président et ci-dessous reproduit :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Quitus au Président et au Commissaire aux Comptes,
- Affectation du résultat,
- Décision à prendre, en vertu des dispositions de l'article L.225-248 du code de commerce, sur la dissolution anticipée ou non de la Société,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour les formalités,
- Questions diverses.

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve tels qu'ils lui sont présentés les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 se soldant par une perte nette de (1 470 977)€.

L'associé unique approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'associé unique donne en conséquence au Président et au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à (1 470 977)€ au poste « Report à Nouveau ».

L'associé unique prend acte qu'à la suite de cette affectation, la situation nette de la Société s'établit comme suit :

Capital	10 000 €
Prime d'émission	0 €
Réserve Légale	0 €
Autres Réserves	0 €
Report à Nouveau	(2 299 426) €
Amortissements dérogatoires	1 948 805 €

Et que le total des capitaux propres de la Société est de (340 620)€ soit un montant inférieur à la moitié du capital social.

L'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu au titre des trois derniers exercices.

L'associé unique prend enfin acte qu'il n'a pas été procédé à la réintégration de frais généraux visés aux articles 223 quater et quinquies (article 39-4) du Code Général des Impôts, pour la détermination du résultat fiscal de l'exercice.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, délibérant par application de l'article L.225-248 du Code de commerce et après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et desquels il résulte que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, décide la poursuite de l'activité de la Société.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique prend acte qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme des présentes aux fins d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et le présent procès-verbal est signé par l'associé unique.

Neoen SA

Associé Unique

Centrale Eolienne de l'Osière

Société par Actions Simplifiée

4, rue Euler
75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Centrale Eolienne de l'Osière

Société par Actions Simplifiée

4, rue Euler
75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé Unique de la société Centrale Eolienne de l'Osière,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée ou qui nous a été confiée par vos statuts, respectivement, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Centrale Eolienne de l'Osière relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris-La Défense, le 22 mars 2019

Le Commissaire aux comptes

Constantin Associés



François Xavier AMEYE

**Etats financiers
et notes annexes**



Comptes clos au 31 décembre 2018

CENTRALE EOLIENNE DE L'OSIERE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
(Ex Parc Eolien Marin des Basses)

ETATS FINANCIERS

BILAN ACTIF					
Montants en euros	Brut	Amort/dépr	31/12/2018	31/12/2017	Var (€)
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	20 498 440	(3 021 089)	17 477 351	19 580 359	(2 103 008)
Installations techniques, mat. et out. indu	10 768 972	-	10 768 972	10 150 898	618 074
Installations générales, agencements et d	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique et mob	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	31 267 412	(3 021 089)	28 246 323	29 731 258	(1 484 934)
Participations évaluées par mise en équiv	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Dépôts et cautions	981 919	-	981 919	-	981 919
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	981 919	-	981 919	-	981 919
ACTIF IMMOBILISE	32 249 331	(3 021 089)	29 228 242	29 731 258	(503 015)
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-	-
En cours de production	-	-	-	-	-
Stocks et En-cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	396 489	-	396 489	1 217 567	(821 077)
Autres créances	231 132	-	231 132	3 814 705	(3 583 573)
Créances	627 621	-	627 621	5 032 272	(4 404 650)
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-
Disponibilités et divers	686 882	-	686 882	3 895 143	(3 208 261)
Disponibilités et divers	686 882	-	686 882	3 895 143	(3 208 261)
Charges constatées d'avance	64 171	-	64 171	13 447	50 723
Charges à répartir	-	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT	1 378 674	-	1 378 674	8 940 862	(7 562 187)
TOTAL ACTIF	33 628 005	(3 021 089)	30 606 917	38 672 119	(8 065 203)

BILAN PASSIF			
<i>Montants en euros</i>	31/12/2018	31/12/2017	Var (€)
Capital social	10 000	10 000	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-	-	-
Réserve légale	-	-	-
Autres réserves	-	-	-
Report à nouveau	(828 448)	(41 141)	(787 307)
Résultat de l'exercice	(1 470 977)	(787 307)	(683 670)
Situation nette	(2 289 426)	(818 448)	(1 470 977)
Subventions d'investissement	-	-	-
Amortissements dérogatoires	1 948 805	749 475	1 199 331
CAPITAUX PROPRES	(340 620)	(68 974)	(271 646)
Provisions pour risques	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-
Provisions pour litiges	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 655 889	23 755 417	1 900 472
Emprunts et dettes financières divers	4 580 855	5 183 001	(602 146)
Dettes financières	30 236 744	28 938 418	1 298 326
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	403 508	9 797 879	(9 394 371)
Dettes sociales	-	-	-
Dettes fiscales	307 285	4 796	302 489
Autres dettes	-	-	-
Dettes courantes	710 793	9 802 675	(9 091 882)
DETTES	30 947 537	38 741 093	(7 793 556)
Produits constatés d'avance	-	-	-
Ecart de conversion passif	-	-	-
TOTAL PASSIF	30 606 917	38 672 119	(8 065 203)

COMPTE DE RESULTAT			
<i>Montants en euros</i>	31/12/2018	31/12/2017	Var (€)
Production vendue d'électricité	3 054 591	552 055	2 502 536
Production vendue de services	-	-	-
Ventes de marchandises	-	-	-
Chiffre d'affaires	3 054 591	552 055	2 502 536
Production stockée	-	-	-
Production immobilisée	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	-	-	-
Autres produits	19	2	18
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 054 610	552 057	2 502 553
Achats Stockés	-	-	-
Variation de stock (en-cours de production)	-	-	-
Achats de marchandises	-	-	-
Variation de stock	-	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-	-
Autres achats et charges externes	(447 403)	(93 869)	(353 533)
Charges externes	(447 403)	(93 869)	(353 533)
Impôts, taxes et versements assimilés	(170 507)	(345)	(170 162)
Salaires et traitements	-	-	-
Charges sociales	-	-	-
Charges de personnel	-	-	-
Dotations aux amortissements sur immobilisations	(2 103 008)	(918 081)	(1 184 927)
Dotations aux amortissements sur charges d'exploitation	-	-	-
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	-
Dotations d'exploitation	(2 103 008)	(918 081)	(1 184 927)
Autres charges	(1)	(19)	18
CHARGES D'EXPLOITATION	(2 720 918)	(1 012 313)	(1 708 605)
RESULTAT D'EXPLOITATION	333 692	(460 257)	793 948
Produits financiers de participations	-	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-
Autres produits financiers	-	-	-
Produits financiers	-	-	-
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-	-
Intérêts et charges assimilés	(721 390)	(243 087)	(478 303)
Différences négatives de change	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-
Charges financières	(721 390)	(243 087)	(478 303)
RESULTAT FINANCIER	(721 390)	(243 087)	(478 303)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(387 698)	(703 344)	315 646
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	118 326	665 511	(547 185)
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-
Produits exceptionnels	118 326	665 511	(547 185)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(2 275)	-	(2 275)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(1 199 331)	(749 475)	(449 856)
Charges exceptionnelles	(1 201 605)	(749 475)	(452 131)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 083 279)	(83 964)	(999 315)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	(1 470 977)	(787 307)	(683 670)

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les dispositions de la législation française et aux principes et méthodes généralement admis en France, et en conformité du règlement ANC N°2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, ainsi que l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite et dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

A la date de clôture, les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social, du fait de pertes antérieures que la société a cumulées avant son passage en phase d'exploitation. Toutefois, le principe de continuité d'exploitation a été appliqué car la société, qui vient de démarrer son activité, bénéficie du soutien de son actionnaire et s'attend à une rentabilité d'exploitation dans les années à venir.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué de la vente d'électricité à la société EDF OBLIGATION D'ACHAT.

Immobilisations corporelles et immobilisations en cours

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. L'amortissement comptable est calculé sur la durée de vie économique prévue de l'immobilisation et selon le mode de consommation des avantages économiques liés.

Les principales catégories sont :

- Construction : de 15 ans en linéaire
- Installations techniques, matériel et outillages industriels : de 15 à 20 ans en linéaire ou dégressif

Les immobilisations éligibles à l'amortissement dégressif sont amorties en linéaire et font l'objet d'un amortissement dérogatoire pour la différence correspondant à l'application du coefficient dégressif. Cet amortissement dérogatoire est comptabilisé en exceptionnel.

La durée (15 ou 20 ans) est fixée selon la technologie utilisée et en fonction de l'échéance du contrat d'obligation de rachat de l'électricité par la société EDF OBLIGATION D'ACHAT.

A la clôture, si le chantier a démarré mais qu'il n'est pas achevé (la centrale n'a pas été mise en service), les coûts liés à la construction sont comptabilisés en immobilisations en cours à leur coût d'acquisition. Aucun amortissement n'est pratiqué avant la mise en service.

Les coûts d'emprunt liés à la phase de construction (intérêts bancaires notamment) sont inclus dans les immobilisations corporelles. Ces coûts sont amortis au même rythme que l'immobilisation à laquelle ils sont rattachés.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées de comptes de trésorerie bloqués et des comptes de réserve (Debt Service Reserve Account ou DSRA). Ces DSRA correspondent à des disponibilités gardées en réserve au cas où le projet ne générerait pas suffisamment de trésorerie pour rembourser les échéances à court terme de la dette.

Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale à la fin de la prestation de services. Elles sont dépréciées le cas échéant pour tenir compte des éventuelles difficultés de recouvrement. Ces créances sont dépréciées au cas par cas sur la base notamment de la solvabilité des clients.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement représentent les emplois temporaires de trésorerie placés en SICAV et/ou en FCP de trésorerie. Elles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition. Lors des cessions, les plus ou moins-values sont calculées selon la méthode FIFO.

Une provision est constituée si la valeur liquidative est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes.

Provisions pour démantèlement

Pour les installations éoliennes et solaires, des provisions pour démantèlement / déconstruction sont constituées, en fonction des conditions liées à l'occupation des terrains ou des toitures définies dans les baux à long terme. Les provisions sont appréciées en fonction des baux définissant l'état des terrains lors de leur restitution et en fonction du coût probable lorsque l'opération de démantèlement / déconstruction incombe à la société.

Dettes

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS

Les états financiers ainsi que les annexes aux comptes annuels de ce document sont présentés en euros (€) sauf indication contraire.

Informations générales

Centrale Eolienne de l'Osière (« la société ») est une Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) enregistrée et domiciliée en France. Son siège est situé 4 rue Euler - 75008 Paris.

Activité et faits marquants

La société a pour objet l'exploitation de moyens de production d'électricité d'origine éolienne (terrestre).

La société a été immatriculée le 09 décembre 2009.

La société exploite un parc éolien d'une puissance cumulée de 14 MW.

Un financement bancaire a été contractualisé auprès d'un établissement de crédit.

Evénements post-clôture

Néant.

DETAIL DES COMPTES

IMMOBILISATIONS BRUTES	31/12/2017	Acquisitions	Cessions	31/12/2018
Logiciels	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	20 498 440	-	-	20 498 440
Installations techniques, mat. et out. industriels	10 150 898	618 074	-	10 768 972
Installations générales, agencements et divers	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	30 649 338	618 074	-	31 267 412
Titres de participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Dépôts et cautions	-	981 919	-	981 919
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	981 919	-	981 919
TOTAL	30 649 338	1 599 993	-	32 249 331

AMORTISSEMENTS / DEPRECIATIONS	31/12/2017	Dotations	Reprises	31/12/2018
Logiciels	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations en-cours	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	(918 081)	(2 103 008)	-	(3 021 089)
Installations techniques, mat. et out. industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements et divers	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	(918 081)	(2 103 008)	-	(3 021 089)
Titres de participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Dépôts et cautions	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	(918 081)	(2 103 008)	-	(3 021 089)

STOCKS ET EN-COURS DE PRODUCTION	31/12/2017	Augment.	Dimin.	31/12/2018
Stocks	-	-	-	-
En-cours de production	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

ECHÉANCES DES CREANCES	31/12/2018	< 1 an	> 1 an	Dont entrep. liées	
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Titres de participations	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Dépôts et cautions	981 919	-	981 919	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Total de l'actif immobilisé	981 919	-	981 919	-	-
En-cours de production	-	-	-	-	-
Stocks	-	-	-	-	-
Clients	396 489	396 489	-	-	-
Personnel, sécurité soc. et autres org. sociaux	-	-	-	-	-
Etat - Taxes sur la valeur ajoutée	94 092	94 092	-	-	-
Etat - Autres impôts et taxes	-	-	-	-	-
Débiteurs divers	137 040	137 040	-	-	-
Total de l'actif circulant	627 621	627 621	-	-	-
Charges constatées d'avance	64 171	64 171	-	-	-
Charges à répartir	-	-	-	-	-
TOTAL	1 673 711	691 792	981 919	-	-
DETTES FINANCIERES	31/12/2018	31/12/2017	Var (€)	Var (%)	
Emprunts	25 651 519	23 755 036	1 896 483	8%	
Intérêts courus sur emprunts	-	382	(382)	-100%	
Autres dettes financières	4 580 855	5 183 001	(602 146)	-12%	
Concours bancaires	4 370	-	4 370	0%	
TOTAL	30 236 744	28 938 418	1 298 326	4%	

Un financement bancaire a été contractualisé auprès d'un établissement de crédit.

Les apports en compte-courant sont rémunérés au taux de 5%.

DETTES COURANTES	31/12/2018	31/12/2017	Var (€)	Var (%)	
Fournisseurs et comptes rattachés	403 508	9 797 879	(9 394 371)	-96%	
Dettes sociales	-	-	-	0%	
Dettes fiscales	307 285	4 796	302 489	6307%	
Autres dettes	-	-	-	0%	
Produits constatés d'avance	-	-	-	0%	
TOTAL	710 793	9 802 675	(9 091 882)	-93%	

ECHÉANCES DES DETTES	31/12/2018	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Dont entrep. liées
Emprunts	25 651 519	1 462 244	6 020 754	18 168 521	-
Intérêts courus sur emprunts	-	-	-	-	-
Concours bancaires	4 370	4 370	-	-	-
Autres dettes financières	4 580 855	-	-	4 580 855	-
Fournisseurs et comptes rattachés	403 508	403 508	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-	-
Dettes sociales	-	-	-	-	-
Dettes fiscales	307 285	307 285	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-	-
TOTAL	30 947 537	2 177 407	6 020 754	22 749 376	-

CHIFFRE D'AFFAIRES	31/12/2018	31/12/2017	Var (€)	Var (%)
Prestations de services	-	-	-	0%
Vente d'électricité	3 054 591	552 055	2 502 536	453%
Chiffre d'affaires autres	-	-	-	0%
Ventes de marchandises	-	-	-	0%
TOTAL	3 054 591	552 055	2 502 536	453%

AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	31/12/2018	31/12/2017	Var (€)	Var (%)
Autres charges	(9 187)	30 661	(39 848)	-130%
Etudes & Sous-traitance	5 414	-	5 414	0%
Honoraires	18 621	8 076	10 545	131%
Maintenance	278 476	21 270	257 206	1209%
Voyages et déplacements	-	-	-	0%
Locations et charges	62 329	18 047	44 281	245%
Assurances	28 351	14 477	13 874	96%
Informatique et télécom	2 867	1 213	1 655	136%
Frais bancaires	403	125	278	222%
Assistance administrative	26 249	-	26 249	0%
Prestation de supervision	33 879	-	33 879	0%
TOTAL	447 403	93 869	353 533	377%

Ce poste n'appelle pas de commentaires particuliers.

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

Capitaux propres

Les capitaux propres ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

Capitaux propres	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Capital social ou individuel	10 000			10 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserve légale				
Autres réserves				
Report à nouveau	(41 141)		787 307	(828 448)
Résultat de l'exercice	(787 307)	(1 470 977)	(787 307)	(1 470 977)
Subventions d'investissement				
Amortissements dérogatoires	749 475	1 199 331		1 948 805
TOTAL	(68 974)	(271 646)		(340 620)

Le capital de la société est composé de 10 000 actions d'une valeur unitaire de 1,00€.

AUTRES INFORMATIONS

Compte personnel de formation (CPF) et Droit individuel à la formation (DIF)

La société n'a employé aucun salarié au cours de l'exercice.

Engagements hors bilan

Engagement reçu : Dans le cadre du contrat d'achat d'électricité, EDF OA est encore engagé à hauteur de 38389635 euros pour la durée restante du contrat. Engagement donné : Dans le cadre du contrat pluriannuel de maintenance de la centrale, la société est encore engagée à hauteur de 4045597 euros pour la durée restante du contrat.

Consolidation

Les comptes de la société sont inclus par intégration globale dans les comptes consolidés de la société Impala SAS – 4, rue Euler 75008 Paris.